



**asca**

Fondation suisse  
pour les médecines  
complémentaires

# ALTERNANCE

NEWS 2014 N. 1

Avril 2014

## Editorial - NOUVEAU POUR LES ECOLES DE FORMATION PARTENAIRES ASCA



**C**ombien de centres de formation pour les futurs thérapeutes en Suisse ? 500, 700, 800, ce qui importe, c'est le nombre d'écoles vraiment professionnelles, celles dont les formations sont attestées par ASCA, et il y en a environ 300.

Celles-ci placent la qualité de l'enseignement au premier plan et appliquent les exigences ASCA pour les enseignants et pour les programmes de cours.

La qualité des soins dépend de la bonne forma-

tion du spécialiste dans sa ou ses méthodes thérapeutiques. Et la **formation des thérapeutes**, c'est notre affaire. Qui, dans les associations professionnelles partenaires ASCA ou parmi les écoles, pense que la formation ne doit pas être encadrée et **dirigée vers l'excellence**?

Au moment où l'on envisage d'unifier certaines formations et de les « breveter », le rôle de la Fondation ASCA, en relation avec les écoles et les associations **depuis plus de 20 ans**, mérite d'être relevé. ASCA a étudié et réglementé depuis 1991 un domaine complètement inconnu alors, sans exigences de formation et sans contrôle, hormis quelques exceptions cantonales. Le know how acquis **place ASCA en tête** de ceux qui s'aventurent dans ce secteur.

ASCA modifie ses Conditions générales concernant les écoles de formation en vue d'améliorer

encore la qualité de la formation, en fonction des expériences faites au cours des années.

C'est principalement le contrôle des programmes et leur application pratique, les enseignants et les examens qui seront mieux organisés. **ASCA bénéficie de l'expertise des spécialistes** dans son administration et de nombreux consultants.

L'excellence de la formation est le seul garant du sérieux des médecines complémentaires envers les autorités, les associations professionnelles et le public. Les **efforts concédés dans ce but par les écoles auront leur récompense** au moment des grandes décisions.

Bernard Berset  
Président  
Fondation ASCA

### Dans ce numéro :

ENTRETIEN AVEC J.-M. PLATTNER	2
VOYAGE D'ÉTUDE EN INDE 2014	3
DR BARBARA SCHMID	4
ACADÉMIE DE NATUROPATHIE	5
AGRÉGATION ASCA	5
INFORMATIONS ADMINISTRATIVES	6
NOUVELLES DU CMI ASCA	6



## ALTERNANCE

### Entretien avec Jean-Michel Plattner, ancien Secrétaire général de l'OrTra TC



Jean-Michel Plattner a passé près de 25 ans dans le domaine de la formation professionnelle pour les professions de la santé, dont une grande partie comme expert et directeur adjoint à la Croix Rouge Suisse. Aujourd'hui, il travaille comme conseiller dans sa propre entreprise: Illumino Conseil et Projet Sàrl ([www.illumino.ch](http://www.illumino.ch))



Amateur de ski en hiver, il passe souvent l'été au bord de la mer.

**Après 25 années passées au service de la formation professionnelle dans le domaine de la santé, dont les 3 dernières auprès de l'OrTra TC, quel regard portez-vous sur les médecines complémentaires ?**

Le domaine des médecines complémentaires se trouve actuellement dans une **phase de grand développement**. Durant de nombreuses années, les médecines complémentaires étaient un peu en marge du système de santé officiel. Le processus de professionnalisation qui est en cours va permettre aux médecines complémentaires de trouver une place dans ce **vaste domaine de la santé publique qui représente plus de 10% du PIB**. Pour l'instant, je ne crois pas que l'assurance obligatoire selon la LAMal va rembourser les soins en médecines complémentaires pratiqués par des thérapeutes non-médecins. Mais au vu de la démographie, des tendances et des scénarios futuristes, je peux bien m'imaginer que dans les 10 voire 20 années à venir les thérapeutes en médecines complémentaires deviendront indispensables pour répondre aux attentes du public avec des besoins de santé croissants. **Tous les professionnels de la santé devront travailler ensemble** et à ce moment, les assureurs devront adapter leur offre à cette nouvelle réalité.

**Et comment voyez-vous l'avenir des médecines complémentaires en Suisse ?**

Le processus de professionnalisation évoqué plus haut va continuer et se consolider. Probablement qu'à l'avenir la recherche au niveau des médecines complémentaires va se développer; une nouvelle « **science des médecines complémentaires** » va vraisemblablement émerger.

**Certains thérapeutes sont inquiets pour leur avenir professionnel, que pouvez-vous leur dire ?**

**Qu'ils se rassurent**, personne ne souhaite les punir! Le système en vigueur n'a pas offert

de possibilité de formation structurée et réglementée. Et la **grande majorité des thérapeutes en activité** ont quand même trouvé un chemin qui leur a permis d'acquérir des compétences dans le domaine des médecines complémentaires: formations, séjour à l'étranger, l'expérience pratique de leur cabinet, etc... Des équivalences seront prévues à terme dans le sens d'une **reconnaissance des acquis**. Autrement dit, les compétences acquises seront valorisées. Les thérapeutes doivent toutefois être attentifs, continuer à suivre des formations continues, conserver les attestations de cours. Il ne faut donc pas qu'ils soient inquiets mais qu'ils restent vigilants et qu'ils s'informent.

**Comment pensez-vous que les méthodes complémentaires et la médecine allopathique peuvent cohabiter ?**

De mon point de vue, le terme médecines complémentaires est le terme correct car il précise que les deux systèmes ont des **offres qui sont complémentaires**. Certains problèmes de santé requièrent un médecin avec ses traitements adéquats, voire de la chirurgie. En revanche, il y a d'autres pathologies où les thérapeutes en médecines complémentaires peuvent **compléter l'offre des médecins**. Le but des deux genres est finalement le même et la « concurrence » tend à s'estomper.

**Que pouvez-vous dire aux thérapeutes agréés ASCA ?**

Ils ne doivent pas rester assis sur leurs lauriers, **être attentifs et bien documenter leurs compétences**. Un jour, peut-être dans 10 ans, il se peut que pour certaines méthodes un diplôme fédéral devienne le diplôme standard.

Propos recueillis par Laurent Monnard  
le 27 janvier 2014

## Voyage de découverte et d'études de la médecine ayurvédique en Inde du sud - Du 15 au 27 novembre 2014



**La Fondation ASCA retourne en Inde du Sud, dans le Kerala, avec un voyage d'études et de découverte de la médecine ayurvédique.**

L'Ayurvéda est la connaissance de la vie, un savoir étendu hérité de l'**Inde ancestrale**. D'après les légendes, les anciens sages reçurent la révélation ayurvédique lors de méditations profondes. Plus qu'une philosophie, l'Ayurvéda est surtout un art de vivre.

Proche de la mer, durant 5 jours de cours, les principes d'une **médecine traditionnelle indienne** vous seront enseignés par l'équipe de l'éminent professeur de renommée internationale, le **Dr. V. Franklin**, issu d'une famille traditionnelle qui pratique l'Ayurvéda depuis plus de 400 ans.

Le Dr. V. Franklin a été médecin ayurvédique officiel du gouvernement du Kerala et a pratiqué durant **35 années**; il possède aujourd'hui une immense expérience. Spécialisé

dans les **cures Panchakarma** ce médecin dont la réputation n'est plus à faire a consulté et donné des séminaires dans de nombreux pays étrangers. C'est un des premiers médecins à avoir initié le concept des cures ayurvédiques pour les occidentaux.

Ce voyage exceptionnel vous permettra de découvrir l'une des plus riches et verdoyantes parties de l'Inde qui est aussi le **berceau de l'Ayurvéda**. Bordant la mer d'Arabie au Sud Ouest de l'Inde, le Kerala donne de la péninsule indienne une image douce et détendue. Les **épices du Kerala** ont attiré des marchands du monde entier au cours des siècles passés.



Vous visiterez les villes animées de **Trivandrum, Cochin**, et, lors d'une minicroisière, naviguez paisiblement sur les fameux canaux du Kerala. Une magnifique rencontre avec ce monde coloré, parfumé et animé d'un esprit tellement oriental!

Le groupe sera accompagné durant toute la durée du séjour par la directrice de l'agence de voyages (spécialisée dans les voyages en Inde) Dhakini Travels et d'un représentant de la Fondation ASCA.



Enfin, plusieurs soirées de **spectacles traditionnels** du Kerala liés à l'Ayurvéda sont aussi au programme.

C'est pourquoi, comme la médecine ayurvédique et les **beautés mystérieuses du Kerala** ne se racontent pas, mais se vivent, nous vous invitons à nous accompagner.

Le prix de ce voyage d'études est fixé à **CHF 3'850.-** (TTC) par personne (en chambre double à partager) et vaut pour 32 heures de formation continue.

Veillez remplir le talon annexé et le retourner au plus vite à Dhakini Travels. Le nombre de places est **limité à 40 personnes**.



Le Kerala, c'est l'Inde de la douceur de vivre.

**FORUM LAUSANNE,**  
« L'HOMÉOPATHIE

D'AUJOURD'HUI »  
24 MAI 2014 AU CHUV A  
LAUSANNE (FRANCAIS)

**FORUM ZURICH,**  
9 NOVEMBRE 2014 AU  
VOLKSHAUS DE ZURICH  
(DEUTSCH)

### Y a-t-il un problème avec l'image de la médecine traditionnelle?

Donnant suite à plusieurs articles concernant la médecine classique et les médecines complémentaires, le Dr Barbara Schmid qui pratique les deux genres prend position et explique son point de vue:



Dr Barbara Schmid, psychiatre et homéopathe à Bäretswil ZH, pratiquant la médecine traditionnelle et les médecines complémentaires depuis de nombreuses années, membre de la Commission médicale et thérapeutique de la Fondation ASCA.

#### A votre avis, quelles sont les raisons pour lesquelles un nombre croissant de personnes remettent en question la médecine traditionnelle?

Les patients ont, en matière de médecine traditionnelle, des attentes qu'elle ne peut pas satisfaire. De son côté, la médecine traditionnelle ne **révèle pas ses limites** et reproche souvent aux patients leur manque de collaboration.

#### Si l'on cherchait la faute chez le médecin, en quoi consisterait-elle?

En règle générale, les médecins sont soumis à une **énorme pression** financière, humaine et de temps. Ils se trouvent dans un conflit de loyauté entre les attentes de guérison rapide des patients et les exigences de réduction maximale des coûts des assurances: ils doivent continuellement se justifier de tous les côtés. Pour **beaucoup de médecins** (mais pas pour tous), cette situation, source de fatigue et d'absence d'enthousiasme, les conduit à manquer de patience, d'amabilité et de compréhension envers les patients.

#### Pourquoi la médecine alternative est-elle « en vogue »?

Parce qu'elle peut souvent aider là où la médecine traditionnelle échoue: par exemple lorsqu'il s'agit de maladies chroniques, de problèmes psychiques, de douleurs inexplicables et de troubles du sommeil. Il est cependant tout à fait possible que l'échec de la médecine conventionnelle soit dû à un manque d'écoute réelle et sérieuse du patient, qui n'est pas considéré comme un partenaire. Et c'est là que réside la **force de la médecine alternative**: toutes les méthodes mettent le patient, dans sa globalité, au centre de l'attention et, pour tous les thérapeutes, il est absolument clair que le patient détient les informations qui lui permettront d'aller mieux – mais pas à un niveau conscient.

#### Que peut faire la médecine alternative dont la médecine traditionnelle ne soit capable?

Ecouter: voir ci-dessus. Identifier les phénomènes énergétiques du corps et les activer

pour favoriser la guérison. Faire preuve de patience avec le patient et ne pas perdre espoir. Des **résultats rapides**, quasi miraculeux, sont parfois possibles chez les enfants et pour les maux chroniques des adultes parce que la maladie est considérée dans sa globalité et non pas comme le fait la médecine conventionnelle, qui réduit la personne à une minuscule partie de son corps.

#### Où se situent ses limites?

Les limites doivent être gérées personnellement, il faut que chaque collaboration soit discutée et fasse l'objet d'un **consensus**.

L'estimation du risque au niveau corporel est sûrement un domaine de la médecine traditionnelle avec ses possibilités de diagnostic. La médecine alternative ne peut pas couvrir la chirurgie et les progrès énormes réalisés au cours des dernières décennies.

#### Pourquoi les médecins traitent-ils encore souvent de manière injurieuse, parlant de charlatanerie, les méthodes thérapeutiques alternatives?

C'est aux médecins concernés qu'il faudrait poser cette question. Mais ce comportement est en nette diminution grâce à des **patients courageux** qui, face aux médecins, défendent leur accès à la médecine complémentaire.

#### Quel est le juste milieu ou, en d'autres termes, comment gérer au mieux l'offre des différentes méthodes thérapeutiques aujourd'hui?

La collaboration est croissante et se fonde toujours, comme partout ailleurs, sur des **relations personnelles** et la confiance mutuelle des thérapeutes de part et d'autre.

Plus les médecins se font informer sur les méthodes de la médecine alternative, plus ils sont ouverts à ces méthodes. En tant qu'homéopathe, il est évident à mes yeux que j'ai **besoin d'un diagnostic médical** pour pouvoir soigner de manière responsable.



[www.praxiskokoro.ch](http://www.praxiskokoro.ch)

## Les Académies de Naturopathie à Aix-les-Bains, France

**3 Questions à Stéphane Grand, directeur de l'Institut Natur'Alpes et organisateur des Académies de Naturopathie en Savoie F.**

### Qu'est-ce que les Académies de Naturopathie ?

Les Académies de Naturopathie proposent, à tous les professionnels de la santé et du monde du sport, **trois jours de formation** avancée et certifiée par des spécialistes référents dans leur domaine. Nous aurons ainsi le plaisir d'accueillir des chercheurs de renom comme le **Dr Bruno Donatini**, qui présentera son travail sur le lien entre l'immunologie et la mycothérapie. Ou encore le **Dr Olivier Soulier** qui développera une approche tout à fait originale de l'embryologie. Le **Professeur Henri Joyeux** apportera également ses compétences et son

éclairage expérimenté sur les dernières découvertes dans le domaine de l'alimentation.

### Qu'est ce qui vous a motivé à créer les Académies de Naturopathie à Aix-les-Bains ?

En créant les Académies de Naturopathie, notre souhait était avant tout de créer un **rendez-vous annuel** pour renforcer les liens entre médicaux, paramédicaux et extramédicaux. Lorsque nous avons rencontré Nicolas Durochat, directeur de l'Office de Tourisme d'Aix-les-Bains, pour lui présenter le projet, il s'est tout de suite montré très enthousiaste. Il faut dire **qu'Aix les Bains est la capitale française des médecines naturelles**. C'est donc en toute logique et par tradition que la ville au travers de son Office de Tourisme

et de son Centre des Congrès s'est investie dans l'organisation de cette manifestation.

### Pourquoi était-il important pour vous que la Fondation ASCA soit partenaire des Académies de Naturopathie ?

Notre situation géographique étant quasi frontalière, les échanges entre la Suisse et la France sont potentiellement facilités. La présence de la Fondation ASCA à nos côtés, grâce à son expérience, sa structure aboutie, et sa **perpétuelle recherche d'amélioration** est pour nous un modèle. Nous sommes donc enchantés de la compter parmi nous à l'occasion de ce magnifique événement qui ouvre l'avènement des pratiques de santé intégrées.



**Stéphane Grand**  
Directeur de l'Institut  
Natur'Alpes

## Agrégation ASCA et autorisation cantonale de pratique

**La diversité de la Suisse et de ses différentes régions crée la richesse et la beauté de notre pays.**

Du point de vue juridique toutefois, cela se traduit par des **réglementations aussi nombreuses que divergentes d'un canton à l'autre**. Le but de cet article est d'éclairer, principalement à l'attention des **nouveaux thérapeutes ASCA**, la différence entre deux notions : l'autorisation cantonale de pratique et l'agrégation ASCA. L'autorisation cantonale est une décision d'une autorité permettant à son destina-

taire d'exercer une thérapie déterminée sur le territoire cantonal. Certains cantons ont fait usage de cette faculté et obligent ainsi les thérapeutes à requérir une telle autorisation avant de commencer à pratiquer leur profession. **L'agrégation ASCA**, pour sa part, est un **label de qualité délivré et renouvelé chaque année** par la Fondation ASCA si le thérapeute **remplit notamment les critères de formation de base et de formation continue exigés** par ses Conditions générales et Règlements. On relèvera que certains cantons soumettent la délivrance de

l'autorisation cantonale de pratiquer à la condition d'être reconnu par la Fondation ASCA. Ces notions, bien qu'elles se recoupent parfois, sont **deux éléments distincts** autant dans leur nature que dans leur but et qui ne peuvent se substituer l'un à l'autre.

En conclusion, nous recommandons aux thérapeutes agréés ASCA de **se renseigner** auprès de l'autorité compétente (en général : le département de la santé ou le service du médecin cantonal) pour savoir si leur activité est soumise à autorisation.

## FORMATION CONTINUE 2014:

PENSEZ À NOUS RETOURNER LE FORMULAIRE\* 2014 (COURS EFFECTUES EN 2014), AVEC LES ATTESTATIONS DES ECOLES, JUSQU'AU 31.12.2014.

\* disponible sous [www.asca.ch](http://www.asca.ch)

FONDATION ASCA  
Rue St-Pierre 6A  
Case postale 548  
1701 Fribourg

Téléphone : 026 351 10 10  
Téléfax : 026 351 10 11  
fondation@asca.ch  
www.asca.ch

**Responsable de rédaction:**  
Laurent Monnard, Directeur

**Adaptation allemande:**  
Evelyne Harteveld

**Retrouvez-nous  
sur le web sous  
www.asca.ch**

## Informations administratives

**Nous vous invitons à consulter régulièrement le site internet de la Fondation ASCA afin de prendre connaissance des dernières informations.**

### FORMATION CONTINUE

Afin de maintenir une agrégation, nous rappelons que tous les thérapeutes agréés à la Fondation ASCA sont tenus de suivre, chaque année, un minimum de **16 heures de formation continue** et de nous adresser les attestations de cours. La seule exception concerne les thérapeutes membres d'associations conventionnées (voir liste au verso du formulaire de FC joint en annexe).

### NLLES ASSOCIATIONS

Les associations professionnelles ci-dessous ont

signé une **convention avec la Fondation ASCA**. Les membres de ces associations conventionnées ne sont plus tenus de nous envoyer leur attestation de formation continue car ce contrôle est effectué directement par l'association. Ceci nous permet d'officialiser la **réduction d'un tiers** sur le montant de la taxe annuelle normale versée à la Fondation ASCA. Il s'agit de:

- L'Association suisse des Arts-thérapeute **APSAT**
- Rolfling verband Schweiz
- Association suisse des fasciathérapeutes **ASFASCIA**
- TRAGER Verband Schweiz **TVS**

### ASSUREURS

Du côté de nos partenaires assureurs conventionnés, comme déjà mentionné,

ASSURA a repris l'ensemble des assurés de SUPRA. Dorénavant, **ASSURA rembourse** tous les thérapeutes de la liste ASCA, pour autant que ceux-ci pratiquent une ou plusieurs thérapies couvertes par la catégorie **d'assurance complémentaires NATURA** qui ne doit pas être confondue avec l'assurance complémentaire Natura R3 (anciennement SPUPRA).

### ADRESSES

Si vous déménagez, n'oubliez pas de nous **communiquer tout changement d'adresse** ou de nom en utilisant notre formulaire en ligne. Ceci évitera des recherches qui se révèlent parfois laborieuses.

## Nouvelles du Centre de médecines intégrées (CMI ASCA) à Fribourg: Dr Brigitte Thiebault



**Dr Brigitte Thiebault**  
Médecine générale et homéopathie

**Un nouveau médecin consolide l'équipe médicale du Centre de médecines intégrées CMI ASCA à Fribourg.**

Le Docteur Brigitte Thiebault qui bénéficie de près de **30 années d'expérience** en médecine générale avec une orientation en homéopathie a rejoint le centre pilote de méde-

cines intégrées CMI ASCA le 6 janvier 2014.

Avec l'arrivée du Docteur Thiebault, notre projet de Centre de médecines intégrées va prendre **un nouvel élan**. En particulier en ce qui concerne la collaboration avec l'équipe de thérapeutes en place qui va aussi être complétée. Les **cercles de qualité** plu-

ridisciplinaires seront prochainement réintroduits, à raison d'une réunion chaque mois.

Nous lui souhaitons beaucoup de succès.

Plus d'infos sous:

[www.cmiasca.ch](http://www.cmiasca.ch)